

COMMUNE DE PAVILLY

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET ANNEXE TRANSPORT DE PERSONNES

A) Généralités

Ce budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement du service public local de transport de personnes, à savoir, les transports suivants :

- la desserte du collège « Les Hauts du Saffimbec » , du périscolaire et des activités estivales du centre de loisirs des 2 rivières, sous la forme d'une prestation de service confiée à VTNI par la commune, dans le cadre d'un marché public,
- la desserte des écoles Jean Maillard et André Marie, sous la forme d'une exploitation en régie de la desserte, effectuée pour les pavillais résidant dans les hameaux ;
- La desserte des écoles Jean Maillard et André Marie, sous la forme d'une prestation de service assurée par le Département, qui est ensuite facturée à la commune ;

B) Les dépenses de fonctionnement réalisées

En 2019, les principales dépenses de fonctionnement réalisées se sont élevées à **123 457.05 €** et sont retracées dans le tableau ci-dessous :

DÉPENSES	CRÉDITS PRÉVUS 2019	CRÉDITS RÉALISÉS 2019
Dépenses courantes (Chap 011)	271 700 €	112 321.65 €
Dépenses de personnel (Chap 012)	13 500 €	11 135.40 €
Total dépenses réelles	285 210.00 €	123 457.05 €
Virement à la section d'investissement	0.00 €	0.00 €
TOTAL GENERAL	285 210.00 €	123 457.05 €

C) Les recettes de fonctionnement réalisées

En 2019, les principales recettes de fonctionnement réalisées se sont élevées à **154 550.00 €** et sont retracées dans le tableau ci-dessous :

RECETTES	CRÉDITS PRÉVUS 2019	CRÉDITS RÉALISÉS 2019
Prestations (Chap 70)	19 236.94 €	18 950.00 €
Subvention d'exploitation (Chap 74)	135 600.00 €	135 600.00 €
Total recettes réelles	154 836.94 €	154 550.00 €
Résultat reporté N-1	130 373.06 €	130 373.06 €
TOTAL GENERAL	285 210.00 €	284 923.06 €

La principale recette est assurée par la subvention versée par le budget communal, pour un montant de 135 600.00 €.

D) Le résultat de l'exercice budgétaire 2019

Le résultat de l'exercice budgétaire 2019 fait apparaître un excédent disponible de **161 466.01 €**, ainsi obtenu :

Résultat de la section d'exploitation 2019 (excédent)	31 092.95 €
Reprise de l'excédent de l'exercice 2018	130 373.06 €
Résultat de clôture de la section d'exploitation 2019 (excédent disponible)	<u>161 466.01 €</u>

Nota : Pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPCI, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L.5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.

Fait à Pavilly, le 20 Juillet 2020.

Pour le Maire absent et par délégation
L'adjointe au Maire en charge du Développement Durable,

Agnès LARGILLET